

CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017





CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

SOMMAIRE

Sommaire	2
Tribune de Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international	3
Les enjeux de la conférence de Paris pour la paix au Proche-Orient (15 janvier 2017)	6
Initiative pour la paix au Proche-Orient Paris, 3 juin 2016 Communiqué Conjoint	8
Présentation des travaux effectués sur les trois thèmes identifiés le 3 juin 2016	9
Programme	11
Liste des pays et organisations internationales représentés	12
Interviews	14
Infographies	16
Contacts presse	17



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

TRIBUNE DE JEAN-MARC AYRAULT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le processus de paix au Proche-Orient ne peut pas attendre, principalement pour deux raisons.

D'abord, l'urgence. Les nombreuses crises qui traversent la région, de la Syrie à la Libye, du Yémen à l'Irak, ont fait apparaître de nouvelles menaces pour sa stabilité. Certains veulent croire que ces crises conduisent à établir des priorités et, qu'au nom de ces priorités supposées, il faudrait remettre à plus tard la résolution du conflit israélo-palestinien. Cette conception n'est pas la mienne : en effet le conflit israélo-palestinien ne peut être détaché de son environnement régional. Penser que le Moyen-Orient pourrait retrouver la stabilité sans régler le plus ancien de ses conflits est une illusion. Ce conflit, s'il n'est pas traité, continuera à nourrir les frustrations et ne fera que renforcer, au bout du compte, le cycle infernal de la radicalisation et de la violence. Il continuera à donner à tous les apprentis terroristes des prétextes pour enrôler de nouveaux combattants. L'attentat odieux qui a frappé Jérusalem dimanche dernier est une alerte supplémentaire. C'est pour cette raison que je me suis engagé : parce que la paix ne peut pas attendre et que chaque jour qui passe éloigne un peu plus les perspectives d'un règlement du conflit.

Car au-delà de l'urgence, j'ai chevillée au corps une conviction, que je partage avec la plupart de nos partenaires, comme avec une majorité d'Israéliens et de Palestiniens. Cette conviction, c'est que seuls deux États pourront, à terme, permettre à la région de se stabiliser et à Israël de vivre en sécurité. Il ne s'agit pas d'imposer la paix. La France n'a jamais eu pour prétention d'en dicter les contours aux uns et aux autres. Nous savons bien que le conflit ne sera réglé que lorsque les parties auront décidé de s'engager sur le chemin courageux et exigeant de la réconciliation. Ce chemin sera sinueux, semé d'embûches, jalonné de choix difficiles. Ni la France, ni la communauté internationale ne peuvent ni ne souhaitent forcer les parties à l'emprunter. Israéliens et Palestiniens doivent décider ensemble ce que sera leur destin commun.



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

Pour autant, il est une certitude, partagée par tous, parce qu'elle concerne, au-delà des Israéliens et des Palestiniens, notre sécurité collective : l'horizon des négociations, leur raison d'être même, c'est d'aboutir à deux États, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Benjamin Netanyahu et Mahmoud Abbas savent, l'un comme l'autre, qu'il n'y a pas d'alternative et que c'est ainsi qu'Israéliens et Palestiniens pourront regarder sereinement vers l'avenir.

Or cette solution des deux États est en danger. Depuis maintenant plus de six ans, l'absence de processus politique a laissé place à un statu quo en trompe-l'œil. Sur le terrain, les Palestiniens voient leur futur État se réduire comme peau de chagrin, à mesure que se poursuit, à un rythme jamais atteint, la colonisation, qui engendre à son tour plus d'occupation, car l'une ne va pas sans l'autre. Les Israéliens, dans un environnement régional qui n'a jamais été aussi troublé, subissent aussi une violence quasi-quotidienne, perpétrée par ceux qui instrumentalisent les frustrations pour promouvoir un agenda de haine. Des deux côtés, les promesses de la paix se sont évanouies et ont laissé place à la défiance, à la résignation, voire au faux espoir que la situation actuelle puisse perdurer indéfiniment.

Sauver les deux États et préserver un avenir de paix et de prospérité pour les peuples de la région : voilà pourquoi la communauté internationale, sous l'impulsion de la France, a décidé de se mobiliser. Voilà pourquoi, le 3 juin dernier, 30 pays et organisations internationales ont répondu à notre appel et se sont réunis à Paris. Voilà pourquoi le Conseil de Sécurité a voté, le 23 décembre dernier, la résolution 2334. Cette mobilisation porte un seul message, simple et clair : amis israéliens, amis palestiniens, nous ne ferons pas la paix à votre place, mais nous serons à vos côtés. C'est notre responsabilité devant l'Histoire. Nous serons là pour vous accompagner. Vous savez comme nous que le concours de la communauté internationale sera, le moment venu, indispensable. Nous y sommes prêts.

Le 15 janvier, à Paris, plus de 70 partenaires se réuniront à nouveau. D'abord pour présenter aux parties les résultats des travaux engagés le 3 juin. Ensemble, nous avons élaboré une contribution qui concerne tous les domaines : l'économie, le commerce, l'aide au développement, la coopération, la société civile. Cette contribution a pour objectif de montrer aux parties ce que peuvent être les dividendes de la paix. La conférence du 15 janvier adressera aussi un message, aux Israéliens, aux



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

Palestiniens et au monde. A l'heure où l'avenir du processus de paix est soumis à toutes les spéculations, il est de notre responsabilité commune de rappeler cette évidence : aucune décision unilatérale n'est compatible avec la solution des deux États. Cette solution ne pourra émerger que de la confiance retrouvée et d'un horizon politique partagé, auxquels Israéliens et Palestiniens aspirent. La France n'a qu'une ambition : y contribuer.

(Tribune parue dans *Le Monde* daté du 14 janvier et dans *Haaretz*)

LES ENJEUX DE LA CONFERENCE DE PARIS POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT (15 JANVIER 2017)

POURQUOI AVOIR LANCE UNE INITIATIVE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT ?

Parce que la situation en Israël et dans les Territoires palestiniens se dégrade en l'absence de perspective de négociations. Des menaces croissantes pèsent sur la solution des deux États, en particulier la poursuite de la colonisation, mais aussi les problèmes de sécurité auxquels les peuples de la région font face. Les crises qui embrasent le Proche et le Moyen-Orient (Syrie, Irak, Yémen par exemple) n'ont en rien diminué l'importance et le retentissement symbolique du conflit israélo-palestinien. Il est de notre responsabilité, non pas de négocier à la place des deux parties, ce qui n'est ni possible ni souhaitable, mais d'agir pour créer une dynamique politique favorable à de nouvelles négociations entre Israéliens et Palestiniens eux-mêmes.

QUI VA PARTICIPER A LA REUNION 15 JANVIER A PARIS ?

Cette réunion, qui sera ouverte par le président de la République rassemblera, sous la présidence de Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, plus de 70 pays ou organisations internationales dont les principaux acteurs internationaux concernés : le Quartette (États-Unis, Union européenne, Russie, Nations Unies), les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, des partenaires arabes, européens, les pays du G20 et autres acteurs intéressés par la paix. Il s'agit d'une conférence internationale avec une participation plus large que celle du 3 juin dernier. C'est le résultat de la dynamique que nous sommes parvenus à insuffler à notre initiative. Ce sera le rôle de la France de faire part à Israël et à l'Autorité palestinienne du message de la conférence.

QUELLES SONT LES DIFFERENCES AVEC LA REUNION DU 3 JUIN DERNIER ?

Le 3 juin dernier se sont retrouvés à Paris, à l'invitation de la France, 28 pays ou organisations internationales. Cette réunion avait pour objectif d'envoyer le signal de la remobilisation de la communauté internationale en faveur de la paix entre Israéliens et Palestiniens, remettant à l'agenda diplomatique cette impérieuse nécessité. Dans le sillage de la réunion du 3 juin, de nombreux développements sont intervenus : rapport du Quartette pour le Moyen-Orient, publié le 1er juillet 2016, initiatives russe et égyptienne, vote, le 23 décembre 2016, de la résolution 2334 qui comme l'a souligné Jean-Marc



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

Ayrault « rappelle l'importance de la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant *en paix et en sécurité* ». Par ailleurs, les travaux sur les incitations annoncés le 3 juin ont avancé dans les trois domaines suivants :

- société civile ;
- incitations économiques ;
- consolidation du futur État palestinien.

A-T-ON VRAIMENT L'ESPOIR D'ABOUTIR A UN RESULTAT ?

Chacun est bien conscient des difficultés face à un conflit qui dure depuis plusieurs décennies. Mais il n'est pas possible de rester spectateur d'une situation bloquée qui crée désespoir et insécurité. Notre objectif reste de mobiliser l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elle s'engage en faveur d'une relance du processus de paix.

Cela passe d'abord par une réaffirmation collective de notre attachement à la solution des deux États, qui est la seule à même de permettre une résolution juste et durable du conflit.

Il faut aussi rendre la paix à nouveau attractive, en rassemblant les contributions concrètes que tous les partenaires internationaux sont prêts à apporter. Ces contributions seront au cœur de la conférence du 15 janvier grâce à la restitution des groupes de travail lancés à l'été 2016.



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

INITIATIVE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT PARIS, 3 JUIN 2016 COMMUNIQUE CONJOINT

Les Participants se sont réunis à Paris le 3 juin 2016 pour réaffirmer leur soutien en faveur d'un règlement juste, durable et global du conflit israélo-palestinien.

Ils ont réaffirmé qu'une solution négociée des deux Etats est le seul moyen de parvenir à une paix durable, avec deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et en sécurité. Ils ont manifesté leur alarme face aux actions menées sur le terrain, en particulier la continuation des actes de violence et la poursuite de la colonisation, qui mettent dangereusement en péril la perspective de la solution des deux Etats.

Les Participants ont souligné que le statu quo n'est pas soutenable et ont insisté sur l'importance qui s'attache à ce que les deux parties démontrent, par des politiques et des actions, leur réel engagement envers la solution des deux Etats, afin de restaurer la confiance et créer les conditions nécessaires afin de mettre fin complètement à l'occupation israélienne qui a commencé en 1967 et de résoudre toutes les questions touchant au statut final à travers des négociations directes sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), et rappelant les autres résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies et soulignant l'importance de la mise en œuvre de l'Initiative Arabe de Paix.

Les Participants ont discuté des moyens par lesquels la communauté internationale pourrait aider à faire progresser les perspectives de paix, notamment en offrant des incitations aux parties pour faire la paix. Les Participants ont aussi souligné le potentiel pour la paix et la sécurité régionales tel qu'envisagé par l'Initiative Arabe de Paix.

Les Participants ont souligné le rôle clef du Quartet et des principaux partenaires régionaux. Ils ont salué l'offre faite par les pays intéressés de contribuer à cet effort, et celle de la France de le coordonner ainsi que la perspective de tenir, d'ici la fin de l'année, une conférence internationale.

PRESENTATION DES TRAVAUX EFFECTUES SUR LES TROIS THEMES IDENTIFIES LE 3 JUIN 2016

A la suite de la réunion ministérielle du 3 juin à Paris, des travaux ont été lancés dans trois domaines distincts afin de permettre la reprise de négociations crédibles : les incitations économiques pour les deux parties en cas d'accord de paix, la consolidation des capacités du futur Etat palestinien et le travail avec les sociétés civiles israélienne et palestinienne.

De nombreux pays et organisations internationales ont pris part à ces travaux dont le contenu sera restitué à l'occasion de la conférence internationale du 15 janvier.

Société civile

Ce groupe de travail, rassemblant une dizaine de pays et présidé par la Suède, s'est réuni à Stockholm le 6 septembre et le 25 novembre. Il a mené de nombreuses consultations en Israël et dans les Territoires palestiniens auprès d'organisations issues des sociétés civiles israélienne et palestinienne.

Près de 150 organisations et acteurs de la société civile, en nombre égal côté israélien comme palestinien, ont été consultés afin de recueillir leur perception sur l'importance de la solution des deux Etats et leurs recommandations pour la préserver. Ce travail devrait donner lieu à l'organisation d'un forum réunissant la société civile palestinienne et israélienne.

Incitations économiques

Des travaux ont également été lancés sur les incitations économiques que la communauté internationale peut apporter aux deux parties en cas d'accord de paix. Des échanges ont eu lieu avec les acteurs européens, régionaux et émergents, ainsi que les grands partenaires économiques (Chine, Japon, Etats-Unis) et les institutions et forums internationaux (Comité de liaison *ad hoc* des bailleurs de fonds de l'Autorité palestinienne présidé par la Norvège, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international).

Ces travaux ont permis de

- mettre en évidence le potentiel pour le développement, notamment économique, qu'un accord de paix permettrait d'atteindre ;
- identifier les nombreux projets publics et privés mis en difficulté par l'absence d'horizon politique, en particulier dans le domaine des infrastructures urbaines, de transports ou encore d'énergie ;
- montrer que les partenaires internationaux étaient prêts à s'engager pour renforcer leurs relations économiques avec les deux parties en cas d'accord de paix, au niveau bilatéral mais aussi régional. L'Union européenne devrait présenter ainsi sa propre contribution lors de la conférence du 15 janvier, qui inclura notamment le partenariat spécial privilégié présenté aux parties en 2013.



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

Consolidation des capacités étatiques palestiniennes

Un groupe de travail, rassemblant une quinzaine de pays, a été mis en place sous l'égide de l'Allemagne. Dans ce contexte, le Premier ministre palestinien a présenté en octobre dernier une « stratégie étatique palestinienne » (*Palestinian Statehood Strategy*), présentant des actions concrètes à mener pour préparer la partie palestinienne au plein exercice des droits et obligations d'un Etat souverain.

A la suite de la présentation de cette stratégie, le groupe de travail s'est réuni le 29 novembre à Berlin pour discuter du soutien que pouvait apporter la communauté internationale à la consolidation des institutions palestiniennes, dont la solidité est cruciale pour la viabilité d'une solution à deux Etats.

Le travail initié dans ces trois domaines clés pour la solution des deux Etats est amené à se poursuivre après la conférence pour la paix au Proche-Orient du 15 janvier. Il contribuera à créer les conditions d'une reprise d'un dialogue entre les deux parties et d'apporter un soutien international à la viabilité d'un futur accord de paix.



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

PROGRAMME

A PARTIR DE 8 H 30

Arrivée des délégations

9H 30

Début de la plénière, intervention de M. Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

10 H 00

Débat général

13 H 00

Déjeuner

14 H 30

Discours du président de la République

15 H 00

Photo de famille

15 H 10

Reprise des travaux

17 H 25

Clôture des travaux par M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international

17 H 45

Conférence de presse



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

LISTE DES PAYS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES REPRESENTES

(liste au 12 janvier 2017)

Afrique du Sud
Allemagne
Algérie
Angola
Arabie Saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Bahreïn
Belgique
Bolivie
Brésil
Bulgarie
Canada
Chili
Chine
Chypre
Corée du Sud
Croatie
Danemark
Djibouti
Egypte
Emirats Arabes Unis
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
Grèce
Hongrie
Inde
Indonésie
Irak
Irlande
Italie
Japon
Jordanie
Kazakhstan
Koweït



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

Lettonie
Liban
Libye
Lituanie
Luxembourg
Malte
Maroc
Mauritanie
Mexique
Norvège
Oman
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Qatar
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Siège
Sénégal
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Tunisie
Turquie
Ukraine
Uruguay
Venezuela

Organisation des Nations Unies
Union européenne
Ligue arabe
Organisation de la Coopération islamique

INTERVIEWS

Pour en savoir plus sur les enjeux de la conférence, retrouvez sur notre chaîne YouTube (<https://www.youtube.com/user/francediplotv>) les éclairages de l'envoyé spécial du Ministre pour l'organisation d'une conférence internationale sur le processus de paix au Proche Orient, de l'ambassadrice de France en Israël et du consul général de France à Jérusalem.



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017



INFOGRAPHIES

Contenu

Restitution des trois groupes de travail lancés à l'été 2016 :



société civile



incitations
économiques



consolidation du futur
État palestinien

Participants



Environ 70 pays
ou organisations internationales

Objectifs



Créer une dynamique favorable à la reprise
des négociations entre Israéliens et Palestiniens

Réaffirmer la solution des deux Etats



CONFERENCE POUR LA PAIX AU PROCHE-ORIENT

Paris, 15 janvier 2017

CONTACTS PRESSE

Martine MILBERT	01 43 17 52 23
Ghislaine de FELCOURT	01 43 17 52 53
Pierre HAMELLE	01 43 17 52 63